

## Se démener avec des pelles et des pioches plutôt que d'user ses fonds de culotte sur les bancs d'école !



**Chère enseignante, cher enseignant,  
Chère encadrante, cher encadrant,**

Nous sommes heureux que vous vous intéressiez à nos actions environnementales avec classes d'école. Vous trouverez, ci-après, un bref aperçu de ce en quoi consistent ces semaines.

### Points essentiels d'une action environnementale avec classes d'école

- Préservation et entretien du paysage naturel et culturel, engagement concret et durable, expérience collective et globale pour les jeunes dès 15 ans.
- 1 semaine de camp entre avril et octobre.
- Différents lieux d'intervention, essentiellement périphériques, à travers la Suisse entière.
- Environ 28 h. d'un travail pratique en forêt, sur des alpages, dans des réserves naturelles, etc.
- La gestion de la classe et la planification du camp sont à la charge de l'enseignant(e).
- Organisation autonome du camp ou accompagnement par la FAE.
- Au minimum 2 enseignant(e)s/ encadrant(e)s par classe.
- Coûts : voyage aller/retour, repas et forfait pour le camp en fonction du type de camp choisi.
- Pour classes d'écoles, groupes d'apprentis, groupes de jeunes dans un cadre volontaire, etc. Contactez-nous!

### Inscriptions et informations supplémentaires

Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le formulaire de demande d'action sur notre site web : [www.umwelteinsatz.ch](http://www.umwelteinsatz.ch) → Offre → Ecoles.

Joline Fehr et Céline Lüthi de l'équipe «Actions environnementales avec classes d'écoles» sont atteignables à [schulen@umwelteinsatz.ch](mailto:schulen@umwelteinsatz.ch) ou au 031 380 50 60.



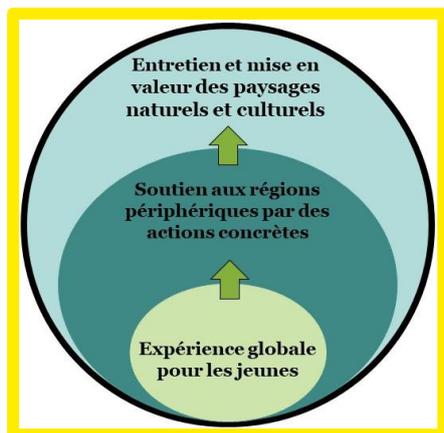
Fondation Actions Environnement





## Quel est le but de nos actions environnementales ?

La Fondation Actions Environnement (FAE) organise chaque année, entre **avril et octobre**, plus de 70 actions environnementales pour classes d'école. **Pendant une semaine**, les jeunes effectuent de précieux travaux pour des corporations d'alpage, des communes ou des associations, soutenant ainsi **l'entretien et la préservation de paysages naturels et culturels riches en espèces**. Les tâches accomplies ne peuvent aujourd'hui plus guère être réalisés sans leur aide. Les jeunes apportent ainsi une aide précieuse aux bénéficiaires de ces travaux et à leur région en **débroussaillant des prairies Alpines, plantant des arbres, entretenant des forêts et des réserves naturelles, améliorant des chemins, réparant les dégâts causés par des avalanches et des tempêtes, luttant contre les plantes néophytes invasives et plus encore**.



Outre les travaux pratiques dans des paysages naturels et culturels, **l'expérience intégrale des jeunes** est placée au centre des préoccupations lors de nos camps. Les défis environnementaux globaux sont aujourd'hui omniprésents et les jeunes confrontés dans leur quotidien à des thèmes inquiétants comme le changement climatique ou la disparition des espèces. Avec une action environnementale, ils ont la possibilité de **s'engager concrètement pour la protection de la nature et la préservation de la biodiversité**. Intégrer l'action environnementale à l'enseignement et la placer dans son contexte (par exemple dans le cadre de l'éducation au développement durable) permet de mieux sensibiliser les jeunes aux thèmes liés à l'environnement.

Une action environnementale permet également de vivre des **aspects sociaux** importants et peut contribuer à promouvoir des compétences interdisciplinaires : grâce à **l'expérience collective** vécue en pleine nature, les jeunes apprennent à mieux se connaître eux-mêmes et à découvrir leurs camarades sous un autre jour. Les échanges avec la population locale ou avec les responsables de l'action leur permettent en outre d'appréhender d'autres réalités et un quotidien parfois méconnu.

## A quoi ressemble une action environnementale ?

Nos actions se déroulent dans différentes régions, essentiellement périphériques, par exemple, dans les cantons **du Valais, des Grisons, de Berne, du Tessin et en Suisse centrale**.

### En action environnementale...

- ... vous êtes en camp du dimanche soir au vendredi après-midi.
- ... un temps de travail d'environ 7 h par jour est prévu, soit environ 28 h par semaine.
- ... vous disposez d'une demi-journée pour des excursions si vous arrivez le dimanche.
- ... l'hébergement, le transport sur place et les outils sont mis à votre disposition.
- ... selon le type de projet choisi, les travaux sont dirigés par une équipe de la FAE ou par les bénéficiaires de l'action sur place (exploitant(e)s d'alpage ou personnel du service forestier, p. ex.).
- ... en tant qu'enseignant(e), vous êtes responsable des repas et du voyage ainsi que de l'organisation générale du camp.
- ... le logement est généralement une simple maison pour l'accueil de groupes comme une maison de scouts ou un chalet d'alpage, plus rarement un abri PC ou une salle polyvalente. Le logement est toujours équipé d'une cuisine et d'un séjour et propose soit des dortoirs, soit de plus petites chambres.

Chaque classe doit être accompagné par au moins **deux enseignant(e)s ou encadrant(e)s**, qu'une équipe de la FAE encadre le camp ou non. Nous recommandons un adulte accompagnant par groupe de 8 à 10 jeunes ; et pour toute la semaine, une personne qui s'occupe de la cuisine.

## Organisation autonome ou accompagnement par une équipe de la FAE ?

Depuis 2021, la FAE propose deux types de projets différents : dans le « modèle de base », l'enseignant(e) se charge personnellement des tâches liées à la planification du camp, du contact avec les bénéficiaires et de la transmission des informations aux jeunes. Dans le cadre de « l'action accompagnée », une équipe de la FAE se charge des différentes tâches telles que le contact avec les bénéficiaires et la transmission d'informations aux jeunes. Vous trouverez les détails concernant ces deux types de projets à la page suivante.



## Action accompagnée par la FAE

### Principes de bases

- Accompagnement par au moins 2 personnes formées de la FAE.
- Lieux d'interventions sélectionnés dans les cantons du Valais, des Grisons et du Tessin.
- Contribution forfaitaire : l'école paie, en plus des frais de repas et de voyage<sup>1</sup>, un forfait d'environ CHF 1000.- en fonction de la taille de la classe.
- Soutien lors de la préparation du camp par l'équipe de la FAE.
- Un encadrement étroit sur place (1 personne de la FAE pour 10-12 jeunes).

### Tâches des enseignant(e)s et des encadrant(e)s

- Planification du camp et organisation du programme des soirées.
- Intégration thématique de l'action environnementale dans l'enseignement.
- Travail sur le terrain.
- Co-responsabilité en matière de sécurité au travail (la responsabilité principale incombe à l'équipe de la FAE).
- La gestion de la classe incombe à l'enseignant(e).

### La Fondation Actions Environnement assure

- La sélection d'une action adaptée d'une semaine entre avril et octobre.
- Le contact et la coordination avec les bénéficiaires et les responsables de l'hébergement (via l'équipe de la FAE encadrant la semaine).
- Une visite préalable de la classe pour informer et motiver les jeunes avant l'action environnementale.
- Les documents de soutien en amont.
- L'encadrement des travaux sur place et la responsabilité principale de la sécurité au travail.
- La responsabilité de la transmission des informations de base et du sens des travaux pendant l'action.
- Une aide à l'organisation du camp, si cela est souhaité.

## Modèle de base

### Principes de base

- Grande diversité des lieux, des bénéficiaires, des travaux possibles, des logements et d'encadrement sur place.
- Prix avantageux : l'école ne paie que les frais de repas et de déplacement (aller/retour)<sup>1</sup>.
- Contact direct avec divers milieux professionnels : personnel forestier et de la commune, agriculteur(-trice)s, etc.
- L'encadrement sur le terrain varie en fonction du lieu d'intervention.

### Tâches des enseignant(e)s et des encadrant(e)s

- Planification et organisation autonomes du camp – une expérience préalable est un avantage.
- Contact et coordination avec les bénéficiaires et les responsables de l'hébergement.
- Responsabilité quant à l'information et à la motivation des jeunes avant le camp, co-responsabilité dans la transmission des informations de base et du sens des travaux durant la semaine.
- Travail sur le terrain et aide à l'encadrement des jeunes.
- Co-responsabilité en matière de sécurité au travail (la responsabilité principale incombe aux bénéficiaires sur place).
- La gestion de la classe incombe à l'enseignant(e).

### La Fondation Actions Environnement assure

- La sélection d'une action adaptée d'une semaine entre avril et octobre.
- Les documents de soutien en amont, tels que des informations didactiques de base sur les travaux possibles, une présentation pour la classe/l'école, diverses listes de contrôle et des fiches d'information sur la préparation et l'organisation du camp.

<sup>1</sup> Frais de voyage avec la carte journalière pour les écoles des CFF, par jour et par personne CHF 15.- ; avec un budget de CHF 10.- par jour et par personne pour les repas et l'excursion, vous arrivez à CHF 80.- par semaine et par personne.